

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/loi/2014/06/03/2014014358/justel>

Dossier numéro : 2014-06-03/05

Titre

3 JUIN 2014. - Loi relative à l'affrètement et la formation des prix dans la navigation intérieure, concernant des matières visées à l'article 78 de la Constitution

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 01-08-2019 inclus.

Source : MOBILITE ET TRANSPORTS

Publication : Moniteur belge du 12-08-2014 page : 58441

Entrée en vigueur : 22-08-2014

Table des matières

Texte

[Abrogé] <L 2019-05-08/14, art. 129, 002; En vigueur : 01-09-2020>